

MAIRIE
de
SAINTE-CROIX

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2015

Début de séance à 18 h 30
7 conseillers sont présents
Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

*** Délibération pour adhérer au Contrat de Progrès – CDD - Agence de l'eau**

Pour bénéficier d'informations régulières de l'Agence de l'Eau et des services du Conseil Départemental et pour être exonéré des pénalités sur la redevance de prélèvement, la démarche de Contrat de Progrès est souhaitable.

La politique de l'eau a pour priorité la lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable afin de diminuer le prélèvement sur le milieu naturel, d'éviter les gaspillages, d'éviter la consommation inutile de produits chimiques et d'alléger la facture d'eau.

On bénéficie des exonérations même si les travaux ne sont pas faits dans l'année à venir.

6 VOIX pour 1 abstention (Josiane Brocaud)

***Assainissement :** point à éclaircir avec Mr Grenier : le nombre de branchements par habitation. Un branchement par « appartement » même s'ils sont dans la même maison.

*** Délibération pour devis de travaux supplémentaires Bessat Elect.**

- Mise en place d'un luminaire supplémentaire sur la façade de la mairie ; cela en fera 3, il y en avait 2 de prévu.
- Mise en place des gaines en prévision de l'installation d'une alarme.

7 VOIX pour

Nous avons également choisi les luminaires intérieurs sauf pour la grande salle (à revoir). Nous avons évoqué le problème de l'eau qui s'écoule dans la chaufferie : ce mur est mitoyen avec la maison de Mr Max Laudet qui doit vérifier les joints de son mur extérieur. Possibilité de profiter des travaux d'assainissement (conduites) pour faire les drainages nécessaires.

*** Dernières informations concernant l'assainissement :**

Le Département est venu avec un Expert de Valence et l'Entreprise Liotard concernant les maisons qui posent des problèmes de risques d'endommagement pendant les travaux dans la petite rue de la place à la RD. Ils ont vérifié le long des façades : Il n'y a pas de fondations chez Mr MORAND et que 10 cm chez Mr Grandchamp. Il faudra creuser tout doucement et l'huissier va passer dans les maisons concernées pour vérifier les murs, prendre des photos, afin d'éviter les problèmes plus tard.

Les travaux commencent fin octobre sous les jardins de la maison Truchefaud, puis la partie mairie, le monastère et la petite rue.

*** Informations et questions diverses :**

- Le SDIS : la caserne de Valence et Die va venir vérifier les bornes incendie
- Carte communale : nous reprenons la carte communale telle qu'elle avait été prévue avec le local de chasse en plus (3 voix pour) et le parking coté cave Achard en plus également (4 voix pour)
- Signalétique routière : Mr Mollard est venu nous donner des conseils quant à la circulation dans le village : un stop serait prévu en bas de la calade et la petite rue interdite dans le sens de la montée avec un stop en bas pour le sens de la descente.
- Jean-Marie Merlevede a commencé son travail par le nettoyage de toutes les grilles. Stéphane Archinard fera un tour de la commune avec lui pour lui permettre une meilleure connaissance des lieux.
- Emploi Service Civique : la mairie a obtenu l'agrément, les recherches du jeune commenceront dans 10 jours.
- Demande d'Aimée concernant les vacances de Noël : elle pourrait s'absenter 2 jours avant et 2 jours après au maximum. Josiane la remplacera.
- Eglise : les dossiers LEADER ne concernent plus les travaux de restauration de monuments.....Nous allons faire en sorte que l'église puisse être rapidement ouverte au public.
- Luminaires des rues du village : 3 lampes grillées dans la rue du village.

Séance levée à 20 h 30.